reux d'étudier l'histoire, la vie politique et la société canadiennes.

Le Canada et la Chine ont célébré le dixième anniversaire de leurs relations diplomatiques en octobre. Les événements survenus durant l'année illustrent à quel point les relations entre les deux pays se sont développées au cours de la dernière décennie. Trois visites ministérielles ont eu lieu. En août, le vice-premier ministre Bo Yibo s'est rendu au Canada pour y avoir des entretiens avec le ministre de l'Industrie et du Commerce et le ministre d'État au Commerce international. En septembre, le ministre de l'Agriculture a effectué une visite en Chine à l'occasion de laquelle il a signé un protocole d'entente sur l'agriculture. Le ministre d'État au Commerce international a également séjourné en Chine au cours du même mois. Il a ouvert à Pékin, avec son homologue chinois, la septième réunion du Comité sino-canadien du commerce.

Plus tôt dans l'année, soit en mai, une délégation de l'Institut canadien des affaires internationales, comprenant plusieurs hommes d'affaires et universitaires éminents, a effectué en Chine une visite qui lui a permis d'avoir des entretiens fructueux sur les affaires internationales avec des membres de l'Institut chinois des affaires étrangères. En octobre, une délégation de l'Académie et du Collège militaire chinois a visité le Collège de la Défense nationale.

Les échanges commerciaux ont atteint 1,021 milliard de dollars en 1980, ce qui correspond à une augmentation d'environ 35 %. Le Canada a porté la valeur de ses exportations à 886,4 millions de dollars; le blé vient encore une fois au premier rang, mais on note une hausse intéressante des exportations d'aluminium, de pulpe de bois, de potasse et de soufre. Quant aux exportations de la Chine à destination du Canada, elles ont légèrement diminué pour se chiffrer à 154,9 millions de dollars.

Sur le plan des échanges culturels, les faits saillants de l'année ont été la tournée de vingt villes canadiennes effectuée par la troupe d'acrobates Guangdong, à l'automne, et les conférences données en Chine par Celia Franca, fondatrice et ancienne directrice artistique du Ballet national. Les échanges scientifiques et technologiques se sont multipliés au cours de l'année dans des domaines comme l'agriculture, l'énergie atomique, la sylviculture, les transports, l'hydro-électricité, la géologie, l'exploitation pétrolière, la métallurgie, l'océanographie, la radiotechnique, les produits chimiques, la médecine et la botanique. À l'instar du réseau CTV et du Globe and Mail de Toronto, la chaîne anglaise de Radio-Canada a affecté un correspondant attitré à Pékin. C'est là un signe de l'intérêt croissant que portent les Canadiens aux affaires chinoises.

Dans la lancée du mouvement amorcé en 1979 par la signature d'une entente sino-canadienne sur l'éducation, à la suite de laquelle 140 universitaires chinois ont pu être inscrits dans des établissements canadiens d'enseignement supérieur, il a été décidé de prolonger l'entente pour une nouvelle année. À la fin de 1980, quelque 280 universitaires étudiaient au Canada en vertu de cette entente qui est administrée par le Conseil canadien des ministres de l'Éducation. D'autres étudiants, au nombre de 230, ont été placés privément. Dans le cadre du programme de réunion des familles, plus de 5 450 Chinois sont arrivés au Canada au cours de l'année, soit plus du double de l'année précédente et près de la moitié des Il 500 personnes acceptées depuis le lancement du programme en 1974.

Les relations entre le Canada et Hong Kong ont été rehaussées par des visites effectuées à Hong Kong, en juillet, par le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures et en octobre, par le ministre d'État au Commerce international. Le Canada est demeuré l'une des principales destinations des immigrants et des étudiants originaires de Hong Kong. Notre pays vient maintenant au troisième rang des destinations choisies par les immigrants de Hong Kong, et il accueille présentement 15 000 étudiants originaires de la colonie. Environ 13 000 réfugiés indochinois venus de camps établis à Hong Kong ont émigré au Canada en 1980.

Dans le domaine du commerce, le Canada a légèrement amélioré sa position avec des exportations d'une valeur de 137 millions de dollars. Quant aux importations en provenance de Hong Kong, elles ont chuté d'environ 10 % pour totaliser 390 millions de dollars.

Le Canada a continué d'étendre et de diversifier ses relations avec la République de Corée. Sur le plan politique, il se range toujours parmi les partisans de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de ce pays, et c'est dans cette perspective que s'orientent tous les autres aspects de ses relations avec lui. Sur le plan politique, les échanges de vue officiels se sont poursuivis. Le Canada a en outre continué de s'attacher aux contacts parlementaires et à l'intensification des échanges culturels et universitaires.

Les relations économiques ont été particulièrement dynamiques. Ainsi, malgré les difficultés politiques et économiques qu'a connues la Corée en 1980, nos exportations à destination de ce pays ont augmenté d'environ 39 % par rapport à 1979 pour atteindre 504 millions de dollars, tandis que nos importations ont diminué de 10,5 %, pour se situer à 414 millions de dollars. C'était la première fois que la balance commerciale était favorable au Canada, celui-ci enregistrant un excédent d'environ 90 millions de dollars. Les secteurs des ressources énergétiques et minières et de la technologie de pointe ont été particulièrement actifs, plusieurs gros contrats d'approvisionnement en charbon ayant été conclus. La création du Conseil canado-coréen des hommes d'affaires, au sein duquel sont représentées plus de quarante sociétés canadiennes, illustre l'importance accordée à l'élargissement des liens économiques.

Les provinces ont participé activement au développement de ces relations; le nombre des missions provinciales qui ont bénéficié d'une aide s'est accru. Au cours de l'année, nombre de Canadiens se sont dits inquiets de la situation concernant les droits de la personne et les libertés civiles en Corée. Un cas qui a particulièrement retenu l'attention est celui de Kim Dae Jung, membre en vue de l'opposition, condamné à mort par suite du soulèvement de mai à Kwangju. En septembre, le ministre des Affaires extérieures, M. MacGuigan, a souligné